L'IMMIGRATION EN FRANCE :

Concepts, mesure et enquêtes

ABSTRACT

Ce texte aborde la question de la diversité en France sous l'angle de l'immigration, tout en examinant comment la statistique publique française mesure ce phénomène. Après une brève introduction sur le contexte français, l'auteure présente l'évolution des concepts et des catégories, en particulier des étrangers aux immigrés, et leur construction statistique à partir du Recensement de la population. Enfin, quelques enquêtes françaises permettant d'analyser ces populations sont citées. Il est nécessaire de rappeler brièvement des éléments relatifs à la situation française pour comprendre l'usage et l'évolution de la catégorie des immigrés et les développements de la recherche – en particulier des études quantitatives – sur ce thème et sur ces populations.

YAËL BRINBAUM

Yaël Brinbaum travaille pour l'Institut de Recherche sur l'Éducation (IREDU) et le Laboratoire d'analyse sociologique et des méthodes appliquées aux sciences sociales (LASMAS). Elle s'affilie également au Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

L'immigration est un phénomène ancien en France, qui constitue même le principal pays d'immigration en Europe jusqu'aux années 1950. Pourtant, la France est « un pays d'immigration qui s'ignore » (Noiriel, 1988). Le modèle républicain d'intégration rend les immigrés « invisibles ». Longtemps apparue comme un objet d'étude illégitime, l'immigration demeure un sujet sensible. Pour toutes ces raisons, le champ de l'immigration se développe tardivement. De plus, la figure du travailleur étranger domine ; il faudra attendre la fermeture des frontières en 1974 et le regroupement familial pour qu'apparaissent des travaux sur la scolarisation des enfants d'origine étrangère.

À partir du début des années 1990, on assiste à de profonds changements, à la reconnaissance d'un problème social et d'un objet de recherche ; les débats politiques et sociaux sur le thème de l'immigration suscitent de nouveaux travaux et de nouvelles enquêtes. Cela aura un impact sur la production statistique et sur l'émergence de la catégorie immigrée. Plus récemment et face à la montée du chômage se développent des études quantitatives sur l'insertion professionnelle des jeunes issus de l'immigration (cf. bibliographie).

Évolution des concepts

L'évolution des concepts et des catégories est liée aux contextes historiques et politiques. Le passage de la catégorie des étrangers à celle des immigrés s'est opéré peu à peu. Les études antérieures à 1990 ont souvent porté sur les étrangers, l'accent étant mis exclusivement sur le critère juridique de nationalité ; le recours à cet indicateur est lié au modèle républicain français. Or, depuis les années 1990, ce concept a été largement critiqué par les chercheurs pour différentes raisons ; en particulier, c'est une catégorie hétérogène, qui fige une situation à un moment donné et ne tient pas compte la trajectoire individuelle. Il s'agit donc d'une catégorie institutionnelle qui n'est pas pertinente pour la recherche. La construction de la catégorie « immigrée » – l'*immigré* en France est une personne née à l'étranger qui vit en France – repose davantage sur un concept démographique et sociologique. Elle permet une vision dynamique qui tient compte du phénomène migratoire. Sans s'attarder sur la polémique concernant l'éventuelle stigmatisation de ces populations au sein de cette catégorie, mais du point de vue de la recherche, cette catégorie permet d'étudier les parcours des populations ayant vécu l'immigration et les processus d'intégration, puis de repérer les discriminations que peuvent subir les immigrés même s'ils ont acquis la nationalité française. Repérer les discriminations permet alors de les dénoncer et d'essayer de lutter contre celles-ci.

Évolution de la mesure (à partir du Recensement de la population)

Alors que la catégorie des étrangers repose sur l'indicateur de nationalité, celle des immigrés repose sur deux indicateurs : le lieu de naissance et la nationalité. La catégorie statistique ainsi construite se rapproche d'une réalité sociologique. Proposée par la démographe Michèle Tribalat (1989), la catégorie des « immigrés » est adoptée en 1990 par l'INSEE – Institut national de la statistique et des études économiques – et institutionnalisée par le Haut Conseil à l'Intégration (HCI)[1] . Il s'agit réellement d'une rupture avec la tradition statistique française. On peut s'étonner de l'adoption tardive de cette catégorie, alors que les variables permettant de construire cette catégorie existent depuis longtemps, notamment dans le Recensement de la population qui renseigne sur ces deux indicateurs, le lieu de naissance et la nationalité

Tableau 1 – Catégories selon le lieu de naissance et la nationalité

Immigré	Français de naissance Français par acquisition nés en France	Français
	Français par acquisition nés hors de France	
	Étrangers nés hors de France	Étrangers
	Étrangers nés en France	

(en 3 postes : les Français de naissance, les Français par acquisition et les étrangers). Le recensement recueille également la nationalité détaillée pour les étrangers, ainsi que la nationalité antérieure des personnes naturalisées depuis 1962.

Les données recueillies sont déclaratives. Cette définition se veut objective, par rapport à une définition subjective qu'on peut obtenir au Canada, même si elle laisse libre cours à la fois à la connaissance du code de nationalité des intéressés et à leur interprétation. Ainsi, il n'y a pas de question directe sur l'immigration, trop sensible d'ailleurs pour être posée, mais empiriquement, on reconstruit la catégorie des immigrés à partir de ces variables, en regroupant les Français par acquisition nés hors de France et les étrangers nés hors de France.

Pour donner un ordre de grandeur, lors du dernier recensement de 1999, la France compte 4,3 millions d'immigrés, soit 7,4 % de la population totale ; cette proportion reste stable depuis 25 ans. Toutefois, c'est sa composition qui a évolué, cette population est constituée d'origines diverses et plus lointaines (hors Union européenne) depuis ces dernières années. Les Portugais et les Maghrébins – Algériens et Marocains essentiellement – restent les populations les plus nombreuses.

Peu à peu, les chercheurs tiennent compte l'hétérogénéité des immigrés, en termes d'origine géographique et culturelle, mais également en termes de parcours migratoire. Cette catégorie « immigrée » regroupe en effet des personnes nées et socialisées dans divers pays à des moments différents, certaines entrées pendant l'enfance, d'autres à l'âge adulte. L'âge d'entrée en France permet alors d'appréhender le parcours migratoire qui influe sur la scolarité et l'insertion professionnelle des immigrés et enfants issus de l'immigration. Depuis une dizaine d'années, les recherches sur les enfants issus de l'immigration se multiplient, la question des origines se pose, encore faut-il la repérer dans les statistiques. Une nouvelle catégorie statistique apparaît, construite à partir du lieu de naissance des parents, lorsqu'il est disponible. Toutefois, des débats ont encore lieu dans la communauté scientifique sur l'usage et la constitution de ces catégories.

Pour résumer, à travers les recensements, on recueille des données sur la nationalité actuelle et antérieure, sur le lieu de naissance des personnes qui permettent de reconstruire la catégorie des immigrés, et sur l'année d'entrée en France depuis 1999. En revanche, le recensement n'apporte pas d'information sur le pays de naissance des parents et leur nationalité, ni sur le sentiment d'appartenance ou encore sur l'origine ethnique, sur les langues ou la religion (information interdite par la Commission nationale de l'informatique et des libertés [CNIL] dont le rôle est de protéger les libertés de la personne). On observe, à ce niveau, des différences très importantes entre la France et le Canada[2].

Quelles enquêtes pour quelles recherches ?

D'autres grandes enquêtes françaises permettent d'étudier ces populations. L'enquête *Mobilité géographique et insertion sociale* (MGIS), réalisée en 1992 par l'Institut National des Études Démographiques (INED) avec le concours de l'INSEE, dont l'objectif principal est de mesurer le degré d'intégration de la population immigrée, constitue la première enquête quantitative française centrée sur l'immigration (Tribalat, 1992). Par ailleurs, d'autres grandes enquêtes peuvent être exploitées dans cette perspective ; les variables nécessaires pour identifier ces populations apparaissent peu à peu dans les enquêtes. Par exemple, on peut étudier la mobilité professionnelle et des immigrés à partir des enquêtes Formation et Qualification Professionnelle de l'INSEE (surtout en 1985, l'échantillon est réduit en 1993) ; leur situation sur le marché du travail (à partir des enquêtes annuelles sur l'Emploi de l'INSEE, puisque le lieu de naissance des personnes interrogées apparaît en 1993). On peut réaliser des études sur les investissements éducatifs des familles immigrées (*Efforts d'éducation des familles*, INSEE INED, 1992), sur les parcours scolaires des enfants issus de l'immigration à partir des données de Panel du Ministère de l'éducation nationale (le Panel 1989 et surtout le Panel 1995, puisque le lieu de naissance des parents est disponible), enfin sur l'insertion professionnelle des

Tableau 2 – Population résidant en France métropolitaine selon la nationalité et le lieu de naissance en 1999 (en milliers)

Nationalité	Lieu de naissance		Total
	France	Étranger	
Français de naissance	51 340	1 560	52 900
Français par acquisition	800	1 560	2 360
Étrangers	510	2 750	3 260
		(soit 4 310 *immigrés*)	
Total	52 650	5 870	58 520

Source : Reccensement de la population de 1999, INSEE

jeunes issus de l'immigration (depuis 1997, à partir des enquêtes du CEREQ – Centre d'études et de recherches sur les qualifications). Dans la perspective d'études comparatives francocanadiennes, voici quelques exemples d'enquêtes françaises représentatives.

Ce texte reprend la communication réalisée dans le cadre de la conférence sur les *Perspectives canadiennes et françaises sur la diversité* à Ottawa, le 16 octobre 2003. Quelques références ont été ajoutées à la fin du texte.

Notes

[1] Le HCI est une instance d'État qui vise à rassembler les connaissances relatives à l'intégration des résidents étrangers ou d'origine étrangère.

[2] Notons toutefois que le recensement a pour principal objectif de dénombrer la population.

Bibliographie sommaire

Borkowsky J.-L. « L'insertion sociale des immigrés et de leurs enfants. » *Données sociales.* Paris : INSEE, 1990.

Brinbaum Y. & P. Werquin. « Enfants d'immigrés : un accès au travail difficile, des itinéraires spécifiques. » *Informations sociales.* CNAF, n° 62, 1997.

Brinbaum Y. & P. Werquin. *Transition into the labour market of young people from immigrant families: differenciated pathways.* European Research Network on Transitions in Youth Annual Workshop, Edinburgh, 1998.

Brinbaum Y. *Au cœur du parcours migratoire, les investissements éducatifs des familles immigrées : attentes et désillusions.* Thèse de Doctorat de Sociologie, Paris, Université René Descartes, 2002.

Dayan J.-L., A. Echardour & M. Glaude. « Le parcours professionnel des immigrés en France : une analyse longitudinale. » *Économie et Statistique.* n° 299, 1996.

Dewitte P. (dir.) *Immigration et intégration, l'état des savoirs.* Paris : La Découverte, 1999.

Insee. « Les immigrés en France. » *Contours et caractères.* 1997.

Noiriel G. *Le creuset français. Histoire de l'immigration.* Paris : Le Seuil, 1988.

Sayad A. *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré.* Paris : Liber, Seuil, 1999.

Silberman R. « Immigrés et étrangers. Apports et difficultés de l'approche longitudinale. » *Cahiers de la MRSH.* Université de Caen. n° 9 (1997) : 67-91.

Silberman R. « L'insertion professionnelle des enfants d'immigrés. » *La scolarisation de la France, critique de l'état des lieux.* Dir. J.-P. Terrail. Paris : La Dispute, 1997. p. 193-207.

Simon P. « La statistique des origines. « Race » et ethnicité dans les recensements aux États-Unis, Canada et Grande-Bretagne. » *Sociétés contemporaines.* n° 26 (1997) : 11-44.

Simon P. « Nationalité et origine dans la statistique française : les catégories ambiguës. » *Population,* 3 (1998).

Tribalat M. « Immigrés, étrangers, français : l'imbroglio statistique. » *Population et Sociétés.* INED, n° 241 (1989).

Tribalat M. *Faire France : une enquête sur les immigrés et leurs enfants.* Paris : La Découverte, 1995.

Vallet L.-A. & J.-P. Caille. « Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français. » Les dossiers d'*Éducation et Formations.* n° 67 (1996).

Graphique – Les immigrés selon leur pays de naissance aux recensements de 1990 et 1999

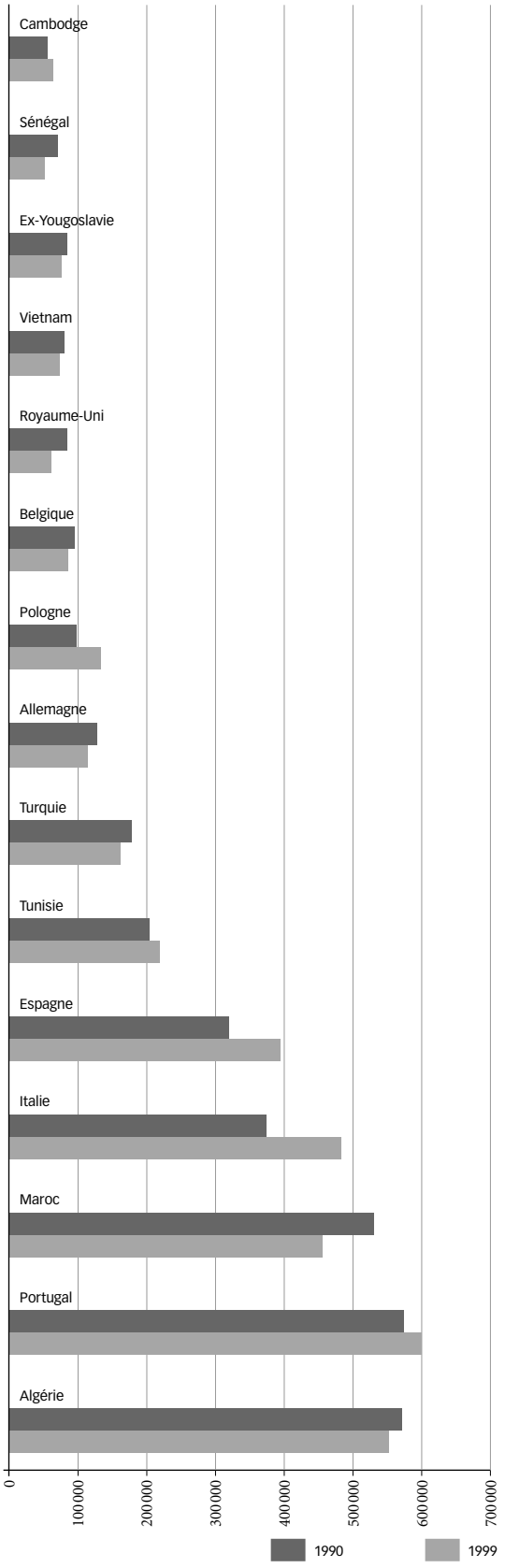

Source : Recensements de la population de 1990 et 1999